

EDITO



Cette année nous avons été contraints d'augmenter nos ressources ; après 15 ans de maintien du prix de l'eau, le comité syndical doit faire face à un besoin de financement pour couvrir les charges de fonctionnement de notre structure. Comme le conseillait le schéma directeur c'est l'abonnement qui voit son prix modifié. Ainsi, après une première augmentation de 15 € HT appliquée au 1er janvier 2026, une seconde hausse de 15 € HT interviendra en 2027. Le montant de l'abonnement passera ainsi de 80 € HT à 110 € HT sur deux ans.

Les aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne sont supprimées pour l'essentiel de nos travaux ce que nous regrettons vivement. Malgré nos protestations nombreuses la suppression de ces subventions nous a été signifiée ce qui a nécessité cette ressource supplémentaire.

Nous continuerons à améliorer notre réseau, à prendre soin de la garantie sanitaire qui vous est due et nous continuerons à solliciter le seul partenaire qui maintient ses aides importantes : le département du Tarn.

La qualité du service reste notre priorité. Prenez soin de vous !

L. VANDENDRIESSCHE
Président du SIAEP

Les Elus du SIAEP

FIAC



M. PHILIPPE
Membre CAO

M. PECH

DAMIATTE



M. ROUDET
Maire
Membre du Bureau

Mme CIANCIO

PUYCALVEL



M. PRADELLES
M. DUBOURDIEU

CUQ



Mme DURAND
M. CERISIER
Membre du bureau

JONQUIERES

M. LENCOU
Maire
Membre du Bureau
Membre CAO

M. BONNAFOUS

VITERBE



Mme HEBRARD
Maire

M. THOMAS

TEYSSODE



M. RIVES
M. REY
Membre du Bureau
Membre CAO

SERVIES



M. TREVISIOL
2ème vice-Président
Mme BORISSOFF

SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX



M. VANDENDRIESSCHE
Maire
Président du SIAEP
Membre CAO
M. VIALARD
Membre CAO

VIELMUR-SUR-AGOUT



M. GAYRAUD
1er vice-Président
M. LEVESQUE

FREJEVILLE



Mme LAROQUE
M. MAURIES



Le prix de votre eau

FACTURATION EAU AUX ABONNES SIAEP			
DETAIL	€	DEPUIS	DESTINATAIRE
Prix m³ H.T	2,12	01/01/2010	SIAEP
Redevance sur consommation eau potable	0,32	évolutive	AGENCE DE L'EAU
Redevance performance des réseaux eau potable	0,028	évolutive	AGENCE DE L'EAU
Redevance prél. ressource en eau	0,06	toujours	AGENCE DE L'EAU
TVA 5,5%	0,14		ETAT
Prix m³ TTC	2,67		

Les seules ressources qui permettent au SIAEP de réhabiliter le réseau sont les 2,12 € HT/m³ pour la consommation d'eau et les 95 € HT d'abonnement.



Le SIAEP est collecteur du prix de vente de l'eau mais il en redistribue une partie à l'Agence de l'Eau Adour Garonne et à l'Etat.

NOUVEAU!

Païement des factures par prélèvement automatique en 6 échéances

Depuis 2024 le SIAEP propose la possibilité de payer par prélèvement automatique en 6 fois.

Modalités : les factures abonnement 2027 et consommation eau 2026 seront cumulées et réparties en 5 acomptes + 1 solde (soit 6 prélèvements).

Les échéances s'étalent de mars à août et sont directement prélevées sur votre compte bancaire.

Pour la mise en place contactez le SIAEP au 05.63.74.34.15

Dernier délai : Octobre 2026 pour une application en 2027

Remplissage de piscine

N'oubliez pas d'informer le SIAEP lors d'un remplissage de piscine supérieur à 15 m³.

Cela évite à notre service technique de rechercher des fuites sur le réseau.

Programme de travaux 2025

Réhabilitation du réseau d'eau potable à CARBES

Entreprise **ROSSONI**

Réhabilitation de 1570 m de réseau + 7 branchements



Total du linéaire de réseau réhabilité avec le programme : 1570 m



Travaux financés avec le concours du département du Tarn :

- CARBES, réhabilitation de réseau 100 000 €
- CUQ, sécurisation réservoir 7 473 €

Sécurisation du réservoir de CUQ

Entreprise **SARL PMG**

Renforcer la protection physique des installations d'eau potable.



Sectorisation Varagnes à SERVIES

Entreprise **CPS Eau**



Travaux cofinancés par le département du Tarn et l'Agence de l'Eau Adour Garonne :

- AEAG 18 863 €
- Département 2 695 €



Pression sur le réseau

Pour éviter les surpressions et les "coups de bélier", pensez à installer un réducteur ou régulateur de pression sur votre réseau privé.



Mise à jour du parc compteur :

- remplacement de 380 compteurs
- installation de 1000 cybles (modules radio) sur des compteurs existants non équipés



Travaux en régie 2025

CARBES
Montvert
réhabilitation de
2 branchements

CARBES
Mandoul - L'Entrayé
réhabilitation 1100 m
de réseau
+ 5 branchements



ST-PAUL-CAP-DE-JOUX
Rue Vieille Ville
réhabilitation 77 m de
réseau
+ 13 branchements



CARBES
La Payroularié
réhabilitation 371 m
de réseau
+ 3 branchements

CUQ
La Planète
réhabilitation 1
branchement

CUQ
Notre Dame
réhabilitation 220 m
de réseau
+ 2 branchements



Total du linéaire de réseau réhabilité en régie : 1858 m



Pour payer votre facture en ligne rendez-vous sur : www.payfip.gouv.fr

Service accessible si paiement dans les 2 mois suivant l'émission de la facture.

RAPPEL :
le paiement des factures par chèque doit impérativement s'effectuer au **Service de gestion comptable de Castres** et non au SIAEP



• Vous rencontrez des difficultés pour le paiement des factures d'eau ?

Si vous rencontrez des difficultés financières importantes n'hésitez pas à contacter la Trésorerie rapidement afin de trouver des solutions adaptées à votre situation.

Service de gestion comptable de Castres
4 Avenue Charles de Gaulle - 81108 Castres cedex.
Tél: 05.63.51.48.20
sgc.castres@dgfi.finances.gouv.fr

Ouvert au public du **Lundi au Vendredi** de 8h30 à 12h
Sur RDV **Lundi, Mardi et Jeudi** de 13h30 à 16h

